DOSSIER DE CONDUITE
FORMULAIRE DE DEMANDE

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONDUCTEUR[1]

Nom : _____ _____ _____
NOM DE FAMILLE PRÉNOM AUTRE PRÉNOM

Permis de conduire du Yukon n° (si connu) : _____ Date de naissance : _____
AAAA/MM/JJ

Téléphone : _____

MÉTHODE D'EXPÉDITION

Adresse postale : _____
NUMÉRO ET RUE

_____
VILLE OU VILLAGE PROVINCE OU TERRITOIRE CODE POSTAL

Télécopieur : (_____) _____ Courriel : _____

DOSSIER DE CONDUITE

On peut obtenir un dossier de conduite pour les trois périodes suivantes : 3 ans, 5 ans et la totalité des années de conduite. La plupart des compagnies d'assurances exigent un dossier de conduite de 5 ans. *Sauf indication contraire, un dossier de 5 ans sera délivré.*

☐ 3 ans ☐ 5 ans ☐ toutes les années

PAIEMENT – *N'ENVOYEZ PAS VOS DONNÉES DE CARTE DE CRÉDIT PAR COURRIEL*

Le droit à acquitter pour chaque dossier est de 10 $. Le paiement doit être fait à l'ordre du gouvernement du Yukon. Si vous soumettez votre demande par la poste, veuillez payer par chèque ou mandat-poste et envoyer le paiement à l'adresse ci-après. Si vous soumettez la demande par télécopieur ou par courriel, après réception du formulaire, un membre du personnel du Bureau des véhicules automobiles communiquera avec vous afin de percevoir le paiement.

NE JOIGNEZ PAS VOS RENSEIGNEMENTS BANCAIRES OU DE CARTE DE CRÉDIT AU PRÉSENT FORMULAIRE.

Pour les demandes transmises par télécopieur ou par courriel, le délai de traitement est de 24 à 48 heures.

Les données de carte de crédit (noms, numéros ou toute autre information embossée, encodée ou figurant de quelque façon sur la carte) ne seront utilisées qu'aux fins de la présente transaction.

Le Bureau des véhicules automobiles ne peut pas garantir la confidentialité des envois par courriel. Rappelons que les courriels ne constituent pas un moyen de communication sécurisé et que les renseignements personnels qu'ils contiennent pourraient être lus par quelqu'un d'autre que le destinataire. Par exemple, un courriel envoyé depuis un ordinateur au travail pourrait être lu par un employeur, et un courriel envoyé à la maison pourrait être lu par toute personne ayant accès à l'ordinateur (membre de la famille ou autre). En général, les courriels ne sont pas cryptés, ce qui signifie qu'ils pourraient être interceptés par les fournisseurs de services Internet qui les acheminent depuis l'expéditeur jusqu'au destinataire.

_____ _____
SIGNATURE DATE (AAAA/MM/JJ)

Par la poste :
Bureau des véhicules automobiles
C.P. 2703 (W-22)
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Par télécopieur :
867-393-6220
a/s du Bureau
des véhicules automobiles

Par courriel :
Numériser le formulaire dûment
signé et l'envoyer à
Motor.Vehicles@gov.yk.ca

N'ENVOYEZ PAS VOS DONNÉES DE CARTE DE CRÉDIT PAR COURRIEL

YG(5947EQ)F1 Rev.03/2018

[1] *Dans le présent document, le masculin générique désigne toutes les personnes.*

Imprimer Vider les champs